

Bilan annuel d'activités

SPANC 2010

APPRIEU
BEUCROISSANT
BIZONNES
BURCIN
CHABONS
COLOMBE
EYDOCHE
FLACHÈRES
IZEAUX
LE GRAND-LEMPES
OYEU
RENAGE
SAINT-DIDIER-
DE-BIZONNES

Sommaire

1. LES ÉLÉMENTS TECHNIQUES.....	3
a. Nombre de contrôles réalisés.....	3
b. Suivi des matières de vidange.....	3
c. État des lieux des installations.....	4
d. Actions réalisées.....	5
2. LES ÉLÉMENTS FINANCIERS.....	5
a. Budget.....	5
b. Redevances.....	6
3. LES INDICATEURS RÉGLEMENTAIRES.....	6
a. Caractérisation technique du service.....	6
Évaluation du nombre d'abonnés.....	6
Indice de mise en œuvre du SPANC.....	6
b. Tarification et recettes du service.....	7
Tarifs des contrôles.....	7
Recettes d'exploitation.....	7
c. Indicateur de performance.....	7
Taux de conformité des dispositifs.....	7
d. Financement des investissements.....	7
Montants des travaux réalisés.....	7
Projets à l'étude.....	7

I. LES ÉLÉMENTS TECHNIQUES

a. Nombre de contrôles réalisés

	2009	2010
Contrôles de l'existant	227	15
Contrôles pour vente	5	12
Contrôles de conception	8	14
Dossiers avec une étude de sol	2	6
Dossiers avec avis défavorable	0	1
Contrôles de réalisation	6	7
Réhabilitation	0	1
Renseignements techniques	0	11
Réclamations écrites des particuliers	14	8
Envoi de factures	0	430

L'année 2010 est à considérer comme une année de transition, du fait de la reprise du service en régie, l'embauche d'un technicien en mai 2010 et la mise en place des outils pour répondre aux attentes des élus vis à vis de certaines lacunes identifiées lors du marché de prestations de service.

Ce contexte explique la baisse du nombre de contrôles de l'existant réalisés.

On observe en 2010, par le biais des contrôles de conception, une reprise de l'activité immobilière par rapport à 2008-2009.

Il est à noter la baisse du nombre de réclamations écrites, malgré l'envoi tardif et en grand nombre des factures. Cela s'explique par une approche plus personnalisée et plus pédagogique de l'exercice du SPANC.

L'augmentation du nombre de dossiers comportant une étude de sol apporte une garantie de meilleur fonctionnement des installations implantées sur des terrains aux caractéristiques du sol incertaines.

Enfin, il est important de constater que la reprise du service en régie permet de répondre à l'un des objectifs fixés, à savoir l'accompagnement des usagers dans leurs démarches, vu qu'en peu de temps 11 renseignements techniques ont pu être donnés sur des projets de réhabilitation, des questions d'entretien ou en vue d'une vente.

b. Suivi des matières de vidange

Vidangeurs	Nombre de vidange	Volume (m ³)
JMP Curage	25	65
Aoste Vidange	6	15

Depuis janvier 2010, le syndicat intercommunal du bassin de la Fure (SIBF) a mis en place sur la station d'épuration (STEP) de Tullins un site de dépotage des matières de vidange.

Depuis septembre 2010, un suivi quantitatif a été mis en place par le SIBF.

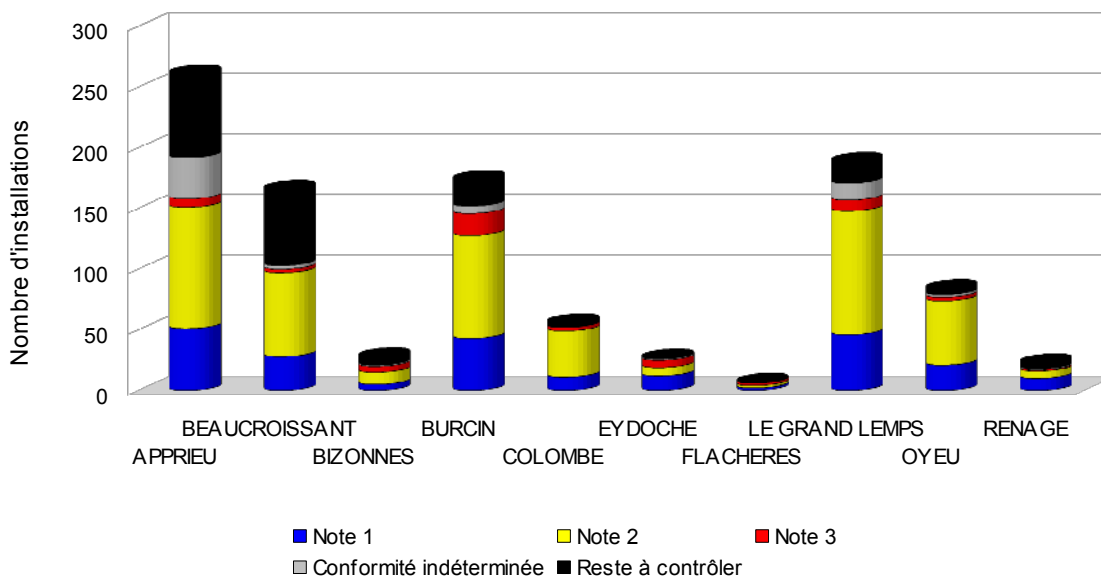
Le syndicat envoie à l'utilisateur producteur des matières de vidange (MAV), le bordereau avec le tampon de la STEP de Tullins prouvant que les MAV ont bien été traitées.

Il envoie un bilan semestriel à la CCBE avec le nombre de dépotages par prestataire, les adresses et noms des producteurs, ainsi que les volumes dépotés.

c. État des lieux des installations

Etat des installations d'assainissement non collectif au 31/12/10

10 Communes du territoire de Bièvre Est



- Note 1 : L'installation est conforme à la réglementation et son fonctionnement ne pose pas de problème de pollution, ni de salubrité publique.
- Note 2 : L'installation n'est pas conforme à la réglementation, mais son fonctionnement ne pose pas de problème de pollution, ni de salubrité publique. De légers travaux de réajustement peuvent être demandés.
- Note 3 : Quelque soit sa conformité par rapport à la réglementation, l'installation présente un ou plusieurs dysfonctionnements majeurs qui ont un impact sur l'environnement et/ou sur la salubrité publique. Des travaux de réhabilitation sont sollicités.

Évolution de la répartition des notes de diagnostics des installations existantes

(%)	2009	2010
Note 1	22	23
Note 2	46	47
Note 3	6	6
Conformité indéterminée	6	5
Reste à contrôler	20	19

On observe que près de 50 % des installations ont une note 2.

En cumulant les installations note 1 et 2, on s'aperçoit que 70 % des installations existantes n'ont pas d'impact environnemental ou sanitaire.

Cela signifie que dans l'actuel des contrôles, 6 % (57 sur 1015) des installations devraient subir une réhabilitation plus ou moins importante.

Les installations restant à contrôler seront diagnostiquées majoritairement en 2011.

d. Actions réalisées

- Reprise du service en régie.
- Embauche d'un technicien.
- Solde du marché de prestations de service.
- Mise à jour des données.
- Facturation des contrôles réalisés en 2009.
- Constitution d'une base de données des abonnés, des contrôles.
- Acquisition, installation et formation sur un logiciel métier.
- Mise en place d'un outil cartographique pour la consultation du cadastre, des zonages.
- Création de pages [Internet](#).
- Publication de la première [lettre d'information](#).
- Mise en place d'un groupe de travail pour les techniciens SPANC.
- Rencontre des différents partenaires de l'ANC (bureau d'études, institution, entreprises de travaux publics, CG38, etc...).
- Participation au groupe de travail du Conseil Général concernant le traitement des matières de vidanges.
- Suivi des installations ANC de la CCBE (Aire d'accueil des gens du voyages de Le Grand-Lemps, Déchèteries de Châbons et de Beaucroissant).

2. LES ÉLÉMENTS FINANCIERS

a. Budget

		(€)	2009	2010	2011
Budget primitif	Dépenses	Fonctionnement	82 408	139 649	62 689
		Investissement	1 764	22 176	9 042
	Recettes	Fonctionnement	82 408	139 649	62 689
		Investissement	1 764	22 176	9 042
Compte Administratif	Dépenses	Fonctionnement	69 097	90 918	-
		Investissement	1 764	3 074	-
	Recettes	Fonctionnement	16 224	118 861	-
		Investissement	588	588	-
Résultats	Fonctionnement	-52 873	27 943	-	
	Investissement	-2 498	-2 486	-	

Les dépenses de fonctionnement ont été moindre que prévues, du fait d'un ajustement du solde du marché de la SDEI en faveur de la CCBE et de l'embauche du technicien à compter de mai et non de janvier.

Les dépenses d'investissement sont aussi plus faibles qu'attendues. Ceci s'explique par le coût du logiciel qui a été mutualisé sur plusieurs services, du fait de son application cartographique utilisable par tous les agents, ainsi que le redéploiement d'un véhicule déjà existant dans la flotte de véhicule de la CCBE.

Les recettes de fonctionnement avait été surestimées, car elles avaient été inscrites en TTC et non en HT.

L'exercice 2010 était le cinquième exercice budgétaire du SPANC depuis sa création. Ceci, conformément au code général des collectivités territoriales, a permis d'obtenir une subvention exceptionnelle du budget général au profit du SPANC.

Le budget primitif présenté pour 2011 est réduit par rapport à 2010, car l'estimation des recettes, à savoir les redevances des particuliers, ont été évaluées au plus juste.

Le poste de technicien étant mutualisé sur plusieurs services et activités (gestion des réseaux d'eaux pluviales, étude de transfert de compétence, SAGE ...) cela a permis de réduire les dépenses de fonctionnement du budget SPANC.

b. Redevances

(€)		2009	2010
Redevances SPANC	Facturé	0	61 650
	Impayé cumulé	420	7 000

Le montant des impayés sur 2010 est élevé, car les usagers concernés n'ont pas reçus de lettre de rappel en 2010, elle sera envoyée en 2011 par la Trésorerie de Le Grand-Lemps.

Le montant des redevances est resté inchangé pour 2010, elles ont été réévaluées pour 2011.

3. LES INDICATEURS RÉGLEMENTAIRES

a. Caractérisation technique du service

Évaluation du nombre d'abonnés

En 2010, 1 100 habitations sont concernées par l'assainissement non collectif.

Indice de mise en œuvre du SPANC

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 140, les éléments indiqués au point B n'étant pris pas pris en compte si la somme des éléments mentionnés au A n'atteint pas 100.

A- Éléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du SPANC		
+ 20	Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération	<input type="checkbox"/>
+ 20	Application d'un règlement du SPANC approuvé par une délibération	<input type="checkbox"/>
+ 30	Mise en œuvre de la vérification de conception et d'exécution des installations réalisées ou réhabilitées depuis moins de huit ans	<input type="checkbox"/>
+ 30	Mise en œuvre du diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des autres installations	<input type="checkbox"/>
TOTAL « A » :80 points		
B- Éléments facultatifs du SPANC		
+ 10	Existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire l'entretien des installations	<input type="checkbox"/>
+ 20	Existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations	<input type="checkbox"/>
+ 10	Existence d'un service capable d'assurer le traitement des matières de vidange	<input type="checkbox"/>

(points/140)	2009	2010
Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif	80	80

Deux communes n'ont pas encore validé leur zonage d'assainissement.

Bizonnes réalise entre 2010 et 2011 un schéma directeur d'assainissement, pour aboutir à la validation du zonage.

Flachères n'a pas de zonage réalisé.

b. Tarification et recettes du service

Tarifs des contrôles

Tarifs (€ HT)	2009	2010
Contrôles de l'existant	140	140
Contrôles de conception/réalisation	190	190

Recettes d'exploitation

(€ HT)	2009	2010
Recettes liées aux redevances	0	61 650

c. Indicateur de performance

Taux de conformité des dispositifs

L'indicateur mesure le niveau de conformité du parc de dispositifs d'assainissement non collectif en zone d'assainissement non collectif. Exprimé en pourcentage, il est égal au rapport entre le nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service à la fin de l'année considérée et le nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service.

Taux de conformité = $\frac{\text{installations conformes (note I)}}{\text{installations contrôlées depuis la création du service}}$

(%)	2009	2010
Taux de conformité	28	28

d. Financement des investissements

Montants des travaux réalisés

Dans cette rubrique, vu qu'aucun travaux n'est réalisé au sein du SPANC, se sont les investissements qui sont mentionnés.

(€ HT)	2009	2010
Dépenses d'investissement	0	1 898

Projets à l'étude

Il est envisagé de créer la compétence entretien des installations en 2011.